
SAN JUAN – Séance ouverte de Q&R avec l'équipe de direction de l'organisation ICANN

Jeudi 15 mars 2018 – 9h00 à 10h15 AST

ICANN61 | San Juan, Porto Rico

DUNCAN BURNS :

Bonjour à tous. Merci de vous être levés aussi tôt lors de cette dernière journée. Bienvenue à la séance questions et réponses pour l'organisation ICANN. Ici Duncan Burns, responsable de la communication internationale. Je travaille au bureau de Washington.

Donc j'aimerais vous rappeler les normes de conduite pour cette séance. Nous allons essayer de répondre à vos questions. Nous vous demandons de faire attention à la manière dont vous procédez.

La séance est ouverte. N'hésitez pas à aller au micro poser vos questions. Un des membres de l'équipe dirigeante essaiera de répondre et puis il y a des experts de l'organisation qui vont nous aider également. Ils sont également à la table. Et si nous ne pouvons pas vous répondre, nous vous répondrons par la suite. Si nous ne pouvons pas répondre à certaines questions qui sont confidentielles, et bien nous en parlerons selon ce qui sera approprié. Les réponses après la réunion seront affichées sur le site de l'ICANN dans le « Coin du président ».

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Nous avons un micro, donc vous pouvez faire la queue au micro. Parlez de manière claire, donnez votre nom et dites si vous représentez quelqu'un.

Cette séance est un petit peu plus informelle que le forum public. Il n'y aura pas de chronomètre de deux minutes, mais nous n'avons qu'une heure et demie donc s'il vous plaît, faites attention, il faut que tout le monde ait le temps de poser sa question.

Pour ceux qui participent à distance, Adobe Connect ne fonctionne pas aujourd'hui mais nous avons quand même une participation à distance. Nous avons également l'interprétation dans les langues des Nations Unies, donc n'hésitez pas à vous poser vos questions dans la langue que vous souhaitez. Si vous avez des questions, envoyez-les à engagement@icann.org si vous êtes à distance. Elles seront lues et nous les traiteront normalement.

Alors je vais commencer par présenter Göran Marby, qui est le président de l'ICANN. Et il va commencer, donc, à présenter un petit peu tout le monde.

GÖRAN MARBY : Bonjour à tous. J'aimerais utiliser cette opportunité pour remercier les SO et les AC de nous avoir donné cette opportunité d'avoir cette séance à 9:00 du matin.

Depuis que je suis à l'ICANN, une des tâches qui est la mienne, c'est d'être plus transparent. Mais la transparence, ce n'est pas la même chose que la divulgation. Il y a certaines choses qui sont sur le web et qui peuvent être lues. Ceci étant, je respecte énormément cette opportunité parce que cela vous permet de poser des questions dans un contexte ou hors contexte

Alors je ne vais pas faire de discours. Je veux vous donner le temps de poser vos questions. J'ai toute mon équipe dirigeante avec moi ici. Et donc vous pouvez tout simplement nous mettre sur la sellette. Allez-y, merci beaucoup et j'attends avec impatience d'entendre vos questions.

DUNCAN BURNS : Alors on va vous demander de vous présenter s'il vous plaît.

SUSANNA BENNETT : Susanna Bennett, vice-présidente sénior et responsable des opérations.

DIANE SCHROEDER : Diane Schroeder, vice-présidente ressources humaines.

DAVID CONRAD : David Conrad, vice-président technologies.

XAVIER CALVEZ : Xavier Calvez, vice-président responsable des finances.

GÖRAN MARBY : Göran Marby, PDG.

AKRAM ATALLAH : Akram Atallah, président de la division des domaines internationaux.

JOHN JEFFREY : John Jeffrey, chef du contentieux et secrétaire général.

SALLY COSTERTON : Sally Costerton, responsable de l'engagement au niveau international.

JAMIE HEDLUND : Jamie Hedlund, conformité des contrats et protection des consommateurs.

THERESA SWINEHART : Theresa Swinehart, avec la stratégie multipartite et les initiatives stratégiques

ASHWIN RANGAN : Ashwin Rangan, vice-président de l'ingénierie.

DAVID OLIVE : David Olive, je m'occupe de l'équipe de développement de politiques.

MANDY CARVER : Mandy Carver, vice-présidente de l'engagement.

DUNCAN BURNS : Le micro est ouvert. Si vous n'avez pas de questions, et bien on rentre tous chez nous. Mais sinon, n'hésitez pas à faire la queue et à commencer par les questions.

MARILYN CADE : Je m'appelle Marilyn Cade. Ma question, c'est en fait déjà une déclaration sur les faits et ensuite une question. Ceci s'applique aux différentes divisions qui sont représentées.

La première chose que je souhaite faire, c'est de vous faire un compliment pour tous les efforts que vous faites pour incorporer nos demandes d'obtenir davantage d'informations sur les

différents supports que vous nous présentez étant donné les trois séances auxquelles j'ai participé avec l'équipe financière. Je suis presque membre maintenant de cette équipe.

Mais il est très difficile de digérer tout ceci. La communauté vous a donné beaucoup de commentaires par rapport au rapport financier, par rapport au budget et aux opérations mais il y a d'autres initiatives dans le groupe de Sally, dans le groupe de Theresa et nous sommes un petit peu sur une plateforme brûlante cette semaine. Nous prêtons attention à tout et de retour chez nous, il va y avoir des milliers de courriels par rapport à ce que nous avons fait ici à la réunion.

Vous avez reçu les commentaires sur le budget et sur le plan opérationnel, vous allez avoir des questions, vous allez reparler aux personnes qui ont soumis ces commentaires. Mais il y a d'autres commentaires qui ont été faits pendant les différentes réunions. Et donc ma question, c'est comment est-ce que vous allez pouvoir également prendre en compte, du point de vue des informations, certains de ces commentaires ?

GÖRAN MARBY :

Merci Marilyn. Je crois que nous avons reçu 155 commentaires. Et vous le comprendrez peut-être, tous ces commentaires ne disent pas tous la même chose. Il y a des contradictions, c'est le principe de base.

Donc notre travail va être de compiler tous ces commentaires, voir quelles sont les tendances, voir les lieux où les gens sont d'accord ou pas. Tout sera pris en compte, bien sûr, tous ces commentaires seront pris en compte.

Mais nous avons ajouté autre chose à notre travail. C'est la discussion qui a été lancée cette semaine par rapport aux 85 % et aux 15 %. Donc 85 % du budget sont en fait bloqués dans les statuts. Ce sont des choses qui sont obligatoires du point de vue des politiques, des statuts et tout ce qui ressort des révisions. Alors la première chose que je souhaite faire, c'est remercier tous les participants et le modèle multipartite parce qu'il y a des choses que moi, je ne peux pas proposer dans le budget à la base. Mais grâce au dialogue, on peut commencer à en parler. Donc nous allons considérer certaines de ces questions parce qu'il faut que les choses changent. Et si nous sommes là-dessus sur la base du dialogue que nous avons eu, c'est quelque chose que l'on peut apporter.

Alors par rapport au nombre de commentaires qui sont arrivés, certes, il faut prendre en compte la discussion qui a eu lieu cette semaine et en particulier, la question du rythme des révisions. Il y a également la question sur la longueur des réunions, il y a la question sur le nombre de réunions. Tout ceci, il va falloir réfléchir dans le biais d'un dialogue avec la communauté.

Et il y a deux choses sur lesquelles on a vraiment de bonnes informations, c'est le rythme des révisions. Mais il y a aussi la question du budget ; il faut qu'on change notre approche. Il y a beaucoup de personnes ont suggéré que l'on change la manière dont nous procédons, peut-être avoir un budget qui est prévu sur deux années. Ce qui existe actuellement, l'institution ICANN, ce n'est pas une société. Mais pour une raison ou pour une autre, on agit un petit peu comme si on était une société. Et voilà pourquoi on vous donne ce cadeau de Noël du budget. Je sais très bien que tout le monde pendant Noël lit le budget. On pourrait peut-être changer ce cycle de travail, voir comment nous pouvons procéder de manière plus efficace avec l'approche ICANN, collaboration, travaille ensemble, etc.

Alors je ne sais pas si vous souhaitez ajouter quelque chose ?

MARILYN CADE : Petite question là-dessus. Pourquoi est-ce qu'on ne voit pas la transcription à l'écran ?

DUNCAN BURNS : Nous avons le problème d'Adobe Connect et donc ce n'est pas possible d'afficher la transcription. Mais tout sera publié par la suite.

GÖRAN MARYBY : Un commentaire pour Duncan. Je voudrais remercier l'équipe des réunions par rapport à la décision qui a été prise. L'intégrité de notre travail a été ce que nous avons choisi de protéger. L'équipe technique a travaillé toute la journée pour s'assurer que nous pouvions travailler aujourd'hui. Donc j'aimerais vraiment remercier Ashwin pour tout son travail par rapport aux problèmes informatiques que nous avons eus.

Petite question à Krista.

DUNCAN BURN : Alors allez-y.

[KEVIN] : Kevin de Porto Rico. Cela fait 23 ans que je suis là et c'est un petit peu une question que vous n'attendez peut-être pas. Mais est-ce que vous avez entendu parler de l'invasion des millionnaires du bitcoin qui sont là à Porto Rico ? C'est un cancer par rapport à ce que vous faites et j'aimerais bien voir l'ICANN et d'autres organisations en parler. Il y a beaucoup de gens qui ont des opinions très fortes là-dessus. Et donc le fait que ceci se poursuive au niveau de l'utilisateur, c'est très très négatif. Ce qui est dit, c'est que ce sera l'internet 3.0. Nous, on est à l'internet 1.0 et ils ne nous aident absolument pas. Voilà, merci.

DUNCAN BURNS : Le bitcoin, cela a quelque chose à voir avec notre travail ?

DAVID OLIVE : Il n'y a pas de lien direct entre les activités du bitcoin. Il y a des liens indirects, certes. Les organisations qui utilisent le bitcoin utilisent ces bitcoins pour les échanges et donc il faut un nom de domaine, évidemment. Mais il n'y a pas d'implication directe à mon avis.

DUNCAN BURNS : Alors il y a une question pour Krista. C'est cela, Göran ? Alors allez-y.

GÖRAN MARBY : Nous avons ici notre directrice des plaintes et je ne sais pas si vous savez ce qu'elle a à nous dire sur sa première période en tant que responsable des plaintes. Et j'aimerais que vous m'expliquiez ce que vous avez identifié et ce que vous allez faire par rapport à cela.

KRISTA PAPAC : Merci Göran pour cette question. Je suis donc directrice des plaintes. Bonjour à tous.

Donc le rapport sur les plaintes qui a été publié juste avant la réunion n'était pas pour la réunion, mais le fait est qu'il a été

publié. C'était une révision des six premiers mois du travail de notre bureau. Il contient certaines observations, certaines recommandations. Certaines des observations ne vous surprendront pas mais il semblait qu'il était important de les mettre dans le rapport et ensuite, de formuler certaines recommandations.

À la base, ce que j'ai vu pendant cette période, c'est que les gens ont du mal lorsqu'ils viennent à l'ICANN. Déjà, il faut qu'ils nous trouvent parce que la plupart des utilisateurs ne connaissent pas l'ICANN, mais ils le font par le biais de leur société, etc. Mais très souvent, les gens ont du mal à trouver sur notre site web comment être aidé.

Les plaintes sont très variées. Parfois, ils ont un problème avec un opérateur de registre ou un bureau d'enregistrement, parfois, ils ont un problème avec l'organisation – c'est ce qui fait partie de mon travail, de ma mission – ou alors, ils ont parfois des problèmes avec le contenu web ou avec des activités illicites, etc.

Une des recommandations que j'ai proposées, c'est qu'ICANN org trouve une meilleure méthode de navigation sur le site pour joindre le bon département.

Vous savez sans doute qu'au cours des sept, huit années passées, nous avons énormément augmenté notre taille, nous

avons différents départements et donc la structure n'est pas forcément évidente à comprendre. Donc une des recommandations clés, c'est de voir comment nous pouvons aider les gens à identifier à qui ils doivent s'adresser parce que sinon, leur expérience n'est pas forcément positive.

Alors une autre recommandation que j'ai proposée – et il y a également, bien sûr, le problème des noms que nous choisissons. Nous avons un projet, d'ailleurs, ITI, initiative sur la transparence de l'information, qui essaie de voir un petit peu ce que nous pouvons faire. Mais il y a d'autres choses en dehors de ce projet qui nous permettront d'améliorer l'expérience des utilisateurs.

Autre recommandation que j'avais incluse, c'était donc celle qui consistait à voir comment mieux éduquer les gens sur la mission de l'ICANN. Donc je reviens aux questions de contenu, d'activités illicites, etc. : les gens pensent que l'ICANN peut s'occuper de ce type de choses, peut éliminer certains noms de domaine, etc. et en fait, ils ne comprennent pas quelle est notre autorité, quelle est notre mission. Donc l'idée, c'est de voir comment mieux expliquer les choses. À mon avis, ce serait très utile. Et encore une fois, les gens seraient moins frustrés. Cela leur éviterait de s'adresser à l'ICANN, aux mauvaises personnes, etc.

Il y a plusieurs recommandations qui sont incluses dans le rapport, mais donc voilà comment nous allons procéder par la base de nos recommandations.

Donc Göran, ce que je souhaite vous dire, c'est que nous avons déjà consulté toutes ces recommandations mais c'est à lui de décider comment nous allons traiter toutes ces recommandations, comment nous allons avancer, comment nous allons continuer d'informer les gens dans différents rapports par rapport à ce qui se passe. Voilà, merci.

GÖRAN MARBY :

Merci Krista. Et n'hésitez pas à lire le rapport. Et si vous avez des commentaires, n'hésitez pas à aller vous plaindre à Krista parce qu'il y a certaines choses à améliorer à l'interne pour mieux aider la communauté. Et donc c'est justement pour cela que nous avons une directrice des plaintes.

Alors soit vous êtes très sympas avec nous, soit il est maintenant très clair que je suis ennuyé à mourir mais...

Alors Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Bonjour. Le sauveur, je ne suis pas sûr mais je suis sûr que je vais utiliser les outils qui sont mis à notre disposition, encore une fois

parce que je suis sûr que si on ne les utilise pas, un jour, on nous dira : « Vous n'en avez pas besoin. » Donc j'essaie d'être un peu lent ; je suis lent en général pour parler mais j'essaie d'être un peu lent pour que chacun puisse prendre les écouteurs.

Cela me donne l'occasion de dire : je pense que nous devrions tous – tous – entrer dans une salle de réunion quand il y a de l'interprétation avec des écouteurs. D'abord, même si vous parlez parfaitement l'anglais, vous entendrez beaucoup mieux avec les écouteurs parce que le son n'est pas très bon dans ces salles. Donc je vous conseille tous de rentrer avec des écouteurs. Cela vous simplifiera la vie.

Je voulais poser une question plutôt générale, qui est celle de... Cette organisation, on vient de l'entendre, a grossi beaucoup beaucoup. On essaie de faire en sorte qu'il y ait une participation de plus en plus importante. On essaie beaucoup de choses. Mais il y a deux sujets qui me sembleraient importants de regarder. Le premier, c'est on n'aura pas 7 milliards d'utilisateurs dans les salles de réunion de l'ICANN. Donc comment est-ce qu'on fait pour avoir la meilleure représentation possible et donc ne pas se dire « Il faut absolument 2 000, 3 000, 4 000, 5 000, 10 000 personnes qui viennent à une réunion de l'ICANN. » mais qu'il y ait les voix diverses qui puissent réellement s'y exprimer ? Cela est la première, je dirais, question.

Et la deuxième, cette organisation devient de plus en plus complexe et je pense que – Göran, tu t'en rends compte tous les jours, vous aussi qui êtes assis à cette table, nous aussi on s'en rend compte. Et si j'avais une recommandation à faire ou une demande à faire, c'est mettons en place un groupe de travail ou quelque chose comme cela... mettons en place quelque chose qui travaille sur comment réduire la complexité de cette organisation parce que je pense que le fait que le budget va être stagnant doit nous être aussi une bonne occasion pour se poser cette question-là.

J'espère que cela a été clair et sinon, je suis prêt à répondre à toutes vos questions. Merci beaucoup.

DUNCAN BURNS : Merci Sébastien. Sally, est-ce que vous pouvez parler de la question de la diversité ?

SALLY COSTERTON : Oui, merci pour cette question. C'est une question très importante et très significative. Et j'y pense énormément, j'y pense constamment. Comment pouvons-nous améliorer la diversité, la représentation à l'ICANN mais comment le faire de manière durable ? C'est surtout cela. Ce n'est pas uniquement

une question d'argent, c'est aussi la question des ressources, surtout le temps, les bénévoles et l'énergie.

Donc on continue de travailler à des modèles qui nous permettent d'atteindre différentes communautés dans le monde entier, avec le biais de l'utilisation de plateformes numériques pour éduquer, pour mieux informer les gens du monde entier sur ce que nous faisons. Et nous travaillons à l'amélioration de ce que nous appelons de manière informelle le cheminement des parties prenantes, donc comment introduire de nouvelles parties prenantes à notre travail, comment les encourager à participer de manière à s'assurer qu'elles soient efficaces dans leur participation.

L'opportunité que j'ai maintenant, c'est juste de vous expliquer que venir à l'ICANN, ce n'est pas simplement se présenter à une réunion ; ce n'est pas efficace comme participation, simplement de présenter, de venir à une réunion. Même si c'est une réunion longue, nous savons, sur la base des recherches que nous avons effectuées, qu'il faut longtemps, qu'il faut que les compétences soient acquises. Et cela met beaucoup de pression sur tout ce qui est ressources tel que les services linguistiques. Et donc nous essayons de voir comment nous utilisons les outils numériques pour que les informations, les supports de formation soient mis en place de manière durable.

En termes du travail sur la diversité, mon équipe essaie de voir comment travailler avec Theresa et le groupe sur la diversité WS2 pour voir quelles sont les conclusions de la communauté par rapport à ce qu'ils souhaitent à l'ICANN. Je pense que certains d'entre vous savez que nous avons un processus, une publication sur un audit par rapport aux droits de l'homme.

Donc on prend cette question très au sérieux. La diversité, ce n'est pas simplement du point de vue géographique, mais il s'agit aussi d'attirer des gens qui ont une expérience différente, des comportements différents, des religions différentes, quel que soit le type de diversité ; c'est ce qu'on recherche. Et je suis d'accord avec vous, les 7 milliards d'utilisateurs de l'internet, on ne les aura jamais ici à nos conférences. Mais en tant que communauté, effectivement, il faut que l'on progresse, il y a encore beaucoup à faire, je suis d'accord avec vous.

DUNCAN BURNS : Merci Sally.

Personne suivante.

LILIAN DE LUQUE BRUGES : Bonjour. Je m'appelle Lilian De Luque Bruges. Je viens de Colombie, j'appartiens à une ethnie qui se trouve à Guajira.

Pour nous, la technologie, l'internet sont très importants et ont beaucoup contribué au développement des peuples autochtones. Nous sommes une communauté très faiblement représentée, même dans notre pays. Donc ma préoccupation est la suivante, c'est ce que j'appelle l'aspect humain de l'internet, à savoir tous ces avantages inhérents à l'internet et c'est un petit peu tout le travail que vous faites ici à l'ICANN. Donc ma question est la suivante. Dans toutes les discussions de tous les organes de l'ICANN, quelle est finalement la contribution de l'ICANN pour la population mondiale dans son ensemble, pas simplement les populations autochtones mais toute la population, quelle que soit sa race ou nationalité ?

SALLY COSTERTON :

Merci beaucoup de vote intervention et merci de votre participation aux réunions ICANN. Merci donc. Effectivement et c'est un petit peu dans le droit fil de ce qu'a dit Sébastien.

On a plusieurs programmes ici à l'ICANN conçus pour attirer des gens de régions faiblement desservies ou représentées dans nos travaux. On a un programme NextGen et un programme nouveau venu. On a des participants nombreux de NextGen, peut-être certains d'entre eux sont dans la salle, qui viennent aux réunions ICANN dans les régions où sont organisées les réunions ICANN. Donc cela est un moyen de les attirer.

Ensuite, on a notre programme de boursiers qui est spécifiquement conçu pour attirer des participants des régions faiblement desservies dans le monde. Et on a également un groupe de ces boursiers ici à la réunion ICANN et on en a à chaque fois. On a également un groupe d'anciens boursiers. Et après les réunions ICANN, on a toute une série d'activités pour s'assurer que cet apprentissage continue. On a la possibilité, donc, d'offrir à ces boursiers et anciens boursiers la possibilité de continuer à apprendre.

On a également des programmes de sensibilisation de par le monde. J'ai quelques collègues ici dans la salle, Chris Mondini pour le citer, et je ne sais pas si notre vice-président pour l'Amérique latine est ici dans la salle, mais on a Daniels qui est basé à Sainte-Lucie, dont le travail consiste à s'assurer que toutes les parties prenantes ont la possibilité de participer dans les travaux régionaux et puissent connaître les autres membres de leur communauté dans leur région en pouvant travailler dans la langue où ils se sentent à l'aise et qu'ils aient l'opportunité de se rapprocher des travaux de l'ICANN dans un environnement qui soit commode pour eux et dans leur région respective, ce qui implique de pouvoir travailler avec d'autres partenaires dans l'écosystème de l'internet, en particulier avec les RIR, registres internet régionaux, et des groupes comme l'ISOC.

Donc si vous ne connaissez pas encore Albert, je vais m'assurer que vous allez le rencontrer, c'est la personne ici à l'ICANN qu'il vous fait rencontrer pour essayer, justement, de travailler sur toutes ces choses, rendre les informations disponibles sur les programmes en ligne d'apprentissage. Mais la grande force de l'ICANN, c'est justement de pouvoir vous faire rencontrer les gens qui vont pouvoir vous aider dans votre région. Et j'espère vous revoir prochainement à une réunion ICANN.

GÖRAN MARBY :

On n'a pas réellement répondu au deuxième aspect de votre question, Sébastien.

S'agissant un petit peu de la complexité inhérente aux institutions ICANN, je suis le premier à être d'accord avec vous. Et d'ailleurs, quand on s'est vu à un dîner à Marrakech il y a deux ans, on en a parlé, vous et moi.

Mais je pense qu'il ne s'agit pas simplement d'une question budgétaire dont on parle cette semaine. Mais c'est une question aussi qui a à voir avec l'épuisement. On en est à la neuvième révision, donc il faut voir le système dans son ensemble. Et je pense que cette semaine m'a amené à commencer à réfléchir à la question suivante : qui a commencé ce dialogue ? Parce que finalement, c'est une chose plus intéressante parce que si on est tous d'accord pour dire : «Voilà, il faut procéder de cette

manière. », cela va aller mieux. Et finalement, j'ai tendance à croire que maintenant, je me sens confiant pour vous présenter des propositions et que vous puissiez prendre des décisions. Cela ne passe pas forcément par le dialogue. Et là, peut-être que les choses deviennent plus efficaces.

Par rapport au personnel – et peut-être que l'exercice fiscal 2019 est... Non, excusez-moi, je me trompe, ce n'est pas un bon exemple. Mais 2019, c'est évidemment l'exercice fiscal où on prend le coût total du coût de la transition. Les statuts constitutifs sont passés de 125 pages à 200 et quelques pages. Et on a rajouté ces pages pour une bonne raison. Cela fait qu'on peut ajouter plus de personnel, plus de révisions, etc. Et au Japon, il va se passer la même chose, et on aura une discussion sur la politique de rotation de réunion. Et je crois que vous avez fait partie de cette réunion. Parfois, nos réunions ont lieu dans des endroits qui sont plus chers, d'autres moins chers.

Et parallèlement, effectivement le financement va stagner et parallèlement, on a des révisions. Donc tout cela se produit. Et peut-être que dans quelques années, ces scénarios changeront. Donc je suis d'accord avec vous, Sébastien. Je pense qu'il faut être très concret. Moi, je vais faire une proposition à la communauté pour décider et dialoguer avec nous pour modifier le processus budgétaire, la longueur des révisions, la fréquence des révisions. Je ne vais pas proposer évidemment de retirer et

de supprimer ces révisions. Mais il faut traiter les choses une par une.

En tout cas, merci Sébastien de m'avoir donné l'opportunité de répondre à cela.

DUNCAN BURNS : On a une question à distance. Question de Jamie Baxter : « Puis-je demander quels sont les parties impliquées pour déterminer la portée de l'enquête CPE ? »

DUNCAN BURNS : On a un problème avec le micro.

JAMES COLE : Question à distance : « Quelles sont les parties impliquées pour la détermination de la portée de l'enquête CPE à la suite de la demande du Conseil d'Administration de lancer une enquête ? Et est-ce que le Conseil d'Administration a dû approuver la recommandation finale du FTI ? »

JOHN JEFFREY : Merci Jamie. On va s'assurer de bien noter cette question pour y répondre en détail et précisément parce que je ne veux pas ici vous donner une réponse partielle. Je préfère bien prendre note

de votre question et y répondre de manière totalement détaillée et précise par la suite.

DUNCAN BURNS : Une question dans la salle, Sébastien ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui. Je ne veux pas prolonger plus longtemps cette réunion. Si vous voulez la lever, il n'y a pas de problème.

Mais pour revenir à cette question de la diversité... La prochaine fois d'ailleurs, je viendrai au micro et je parlerai espagnol.

Merci, Göran, de votre réponse. J'ai l'impression que vous avez un petit peu changé d'état d'esprit ou d'opinion. Donc vous avez changé d'opinion et j'apprécie le fait que vous disiez que vous n'êtes pas en position de faire des propositions. Moi, je pense que c'est une bonne chose que vous fassiez des propositions. Il est toujours bon que quelqu'un fasse des propositions. J'aimerais vous donner un exemple. Je pense que votre voix serait plus entendue que la mienne, par exemple.

Par exemple, lorsque j'étais membre du comité des finances il y a quelques années encore, j'ai bataillé sur un plan budgétaire sur trois ans et ceci n'a jamais vu le jour. Donc je ne sais pas ce qui est prévu, un plan budgétaire sur trois ans, sur deux ans, sur

un an ; je n'en sais rien. Mais je pense que ce qui est important, c'est d'avoir une vision à long terme. Donc je suis ravi que vous ayez proposé cette idée, qu'elle voit le jour d'une manière ou d'une autre. Cela me semble très positif.

Par rapport au fait de réduire la complexité de cette organisation, il ne s'agit pas simplement d'une question budgétaire, même si c'est forcément lié en fin de compte à cela. Mais cela a à voir surtout au fait que les participants sont finalement épuisés, surchargés de travail.

Mais j'en viens à la question. Qui peut participer de manière efficace aux travaux de l'ICANN ? Parce que les gens qui ont un travail journalier qui n'a rien à voir avec l'ICANN, c'est très difficile de participer à l'ICANN. Vous ne pouvez pas participer à des téléconférences à distance en plein milieu de la nuit et le lendemain matin, vous devez vous réveiller pour aller au travail. C'est très difficile.

Donc en fin de compte, vous avez des gens qui sont très motivés, qui n'ont pas de problème en termes de revenu, d'argent, qui sont épuisés et on ne les paye pas. Mais les gens « normaux », je dirais, ont beaucoup de mal à participer aux travaux de l'ICANN et moi, je n'ai pas de solution à apporter à cela.

Je dis simplement que si on perd cela de vue, on ne peut pas dire que nous tous, dans la salle, nous représentons le monde.

Mais de toute façon, il faut trouver une manière de représenter le monde et essayer de réduire la complexité de notre organisation. Sinon, il y aura trop de monde, trop de groupes de travail.

GÖRAN MARBY :

Merci. Oui, oui, tout ce que vous avez dit est vrai. Ce qui est drôle, c'est que lorsqu'on parle d'épuisement de la communauté, je peux vous dire que nous aussi, au sein de l'organisation, on est épuisé. La seule différence, c'est qu'on nous paye. Mais lorsqu'on travaille lorsqu'on travaille et soutenir la communauté, cela représente un poids, une pression pour mon personnel. Je ne m'en plains pas mais ce poids existe.

Moi, je sais quel est mon rôle en tant que PDG, j'en suis conscient et je suis conscient également des pouvoirs de la communauté. Mais comme vous l'avez dit à juste titre, Sébastien, je suis en train de repenser aux choses que l'on fait. Et parfois, il y a une personne qui doit se lancer et faire une première suggestion. Et cette suggestion, ensuite, on peut en parler. Et ce qui est merveilleux dans cette communauté, c'est qu'elle ne cesse d'avancer, d'évoluer parce que les discussions qu'on avait il y a deux ans, elles sont bien différentes de celles qu'on a maintenant. Et je ne pense pas qu'une proposition venant de moi soit vue comme une décision du haut vers le bas.

Je pense que c'est plutôt une opportunité pour nous de nous engager dans un dialogue avec vous autour de cette proposition parce qu'il faut qu'il y ait dialogue. Et peut-être qu'en fait, vous êtes en train de devenir Suédois, ce qui est très ennuyeux.

DUNCAN BURNS : Merci Göran. Y a-t-il d'autres questions dans la salle ? Non ?

GÖRAN MARBY : Est-ce que je peux m'amuser un petit peu ?

DUNCAN BURNS : Cela dépend, on va peut-être vous couper le micro.

KIRAN MALANCHARUVIL : Question très rapide. Kiran Malancharuvil, secrétaire IPC.

J'ai parlé avec bon nombre d'entre vous cette semaine sur l'importance de la transparence par rapport aux grandes problématiques auxquelles on est confronté actuellement. Et j'aimerais d'ailleurs vous féliciter en tant que leader de la communauté par rapport à toute la thématique RGPD et par rapport à la manière dont on aborde le RGPD.

Je sais que vous faites un énorme travail sur le RGPD, vous êtes en contact avec les APD, vous parlez aux représentants de la

Commission européenne. Et nous, finalement, on est très peu informés par rapport aux efforts de la communauté. On sait qu'ils sont énormes mais on reçoit très peu d'informations.

Donc j'apprécierais qu'il y ait plus de visibilité et plus d'opportunités de participer au volume énorme de travail que vous accomplissez, parce que je serais ravie de pouvoir soutenir votre travail dans ce domaine. Et des informations spécifiques seraient très utiles à savoir. Avec qui exactement parlez-vous ? De quoi parlez-vous exactement ? Si vous pouviez nous informer, nous dire que les choses se déroulent bien et pourquoi vous pensez que les discussions se déroulent bien, pour voir si on est d'accord ou pas avec vous sur cette question, ce serait utile.

J'ai parlé avec Jamie sur la conformité des questions liées à la conformité et il serait bon qu'on n'ait pas simplement des informations par rapport à savoir avec qui vous parlez, mais que vous partagiez des informations par rapport aux parties contractantes, c'est-à-dire d'une manière générale, renforcer un petit peu cette transparence pour donner des informations complètes par rapport à tous les aspects de cette problématique dont vous nous avez fait part. Ce serait très utile pour toute l'organisation. Et peut-être qu'effectivement, ce serait un fardeau moins lourd pour l'équipe de Krista, l'équipe conformité.

GÖRAN MARBY :

Merci, je comprends votre frustration. Je sais que tout le monde ici dans cette salle – et d'ailleurs partout – voudrait être dans la salle où on est lorsqu'on a ces discussions.

Mais pour répondre à votre question, je pense que nous avons communiqué. Par exemple, ce dont on va parler avec les techniciens de l'Article 29, vous savez exactement de quoi on va parler parce que vous avez reçu la même information que celle qu'on leur a envoyée à eux, les mêmes questions qu'on leur a présentées. Et c'est autour de cela qu'on va discuter avec eux.

Et nous allons continuer à informer sur ces questions spécifiques. À la fin de la semaine, on va rajouter des questions parce qu'on s'est aperçu qu'il y avait d'autres aspects qui intéressaient la communauté en particulier, par exemple les modèles d'accréditation. Donc ces questions, on va leur poser aussi.

Donc vous savez exactement ce que l'on fait. Mais il y a des choses qui échappent à notre contrôle parce qu'on attend aussi que les membres du groupe de l'Article 29 nous donnent des informations. Ils nous ont donné des informations, des courriers provenant des membres du groupe Article 29. On essaie d'être aussi transparents que possible. Mais d'ailleurs, merci d'avoir

posé la question et je vais essayer d'y répondre de manière presque privée.

Lorsqu'on a commencé ce processus, c'était tout nouveau ; il y a huit mois, il n'existait pas encore, ce processus. Et vous vous souviendrez qu'il y a neuf ou huit mois, lorsque vous avez commencé à me poursuivre dans les couloirs – à juste titre, d'ailleurs – en me demandant : « Qu'est-ce que vous allez faire maintenant ? », il a fallu inventer un processus auquel, finalement, les pères fondateurs de l'ICANN n'avaient pas pensé. Et pendant ces neuf mois, on a décidé : « Voilà, il faut être transparents et il faut trouver les moyens d'interagir avec la communauté sur cette question de la conformité. » Alors bien sûr, on a dû se tromper, on a dû faire des choses de la mauvaise manière mais en tout cas, il y avait cet effort.

Maintenant, on a un modèle. Tout le monde n'est pas d'accord sur ce que l'on a inclus dans ce modèle. Et d'ailleurs, on va présenter tout cela aux APD ; on en parle avec les APD. Et je pense qu'une chose qui est importante pour moi pour cette séance, c'est que ce n'est pas une négociation, ce n'est pas une mise en œuvre. On cherche des conseils juridiques pour une mise en œuvre en Europe. Et d'ailleurs, on n'a pas une idée claire des réponses à nos questions.

On vous a dit quelle était notre opinion par rapport à la conformité. On aurait pu l'appliquer tout simplement mais on a décidé de ne pas procéder de cette manière parce que ce serait immoral et ce ne serait pas en rapport avec la mission de l'ICANN. Donc on va continuer à vous informer autant que possible. Mais parce qu'on a cette interaction avec les membres du groupe de travail de l'Article 29, cela fait qu'eux aussi ont un cadre spécifique pour leurs travaux.

Donc vous, en tant que différents groupes d'intérêt, avez à parler avec vos représentants, vos APD dans vos pays respectifs, vos représentants au groupe de travail de l'Article 29 pour leur en parler. Parce que je pense qu'il est important que les différentes parties des unités constitutive, quels que soient vos intérêts, établissent aussi un dialogue direct.

Nous n'en sommes qu'au tout début de ce processus. C'est peut-être le début de la fin ou la fin du début, je ne sais pas. Après, il y aura la mise en œuvre. Mais voilà, je vais terminer là-dessus. En tout cas merci pour cette question.

Il y a beaucoup de personnes qui pensent que nous avons besoin de lignes directrices. J'ai beaucoup de respect pour le groupe de travail, pour les conseils juridiques. Nous allons continuer d'avancer et je pense que nous allons encore parler du RGPD au Panama. Merci d'avoir parlé du RGPD parce qu'il a fallu

quand même attendre deux heures depuis l'heure de mon réveil pour que j'entende parler du RGPD.

KIRAN MALANCHARUVIL : Alors je voudrais clarifier une chose. Ce n'est pas que nous nous attendons à ce que vous ouvriez les portes pour que toute la communauté participe aux réunions avec le groupe de travail de l'Article 29 et les APD, mais au moins que vous nous fournissiez des informations supplémentaires sur qui est-ce que vous rencontrez et quelles questions vous posez. Cela serait très utile pour nous.

Vous cherchez une réponse légale, voilà John à la table. Il n'y a pas de réponse légale juridique unique. Il y a une multitude d'interprétation de la loi. Et donc voilà pourquoi vous n'aurez jamais un avocat qui va vous dire que c'est clair. Il va vous dire : « Cela dépend... Peut-être... » etc. Donc il faudra avoir davantage de visibilité par rapport aux questions.

GÖRAN MARBY : Je voudrais être très clair. Vous savez exactement quelles sont les questions que nous posons ; elles sont dans livre de recettes. Donc vous savez exactement ce que nous faisons. Nous avons ajouté des questions au livre de recette, nous allons vous les envoyer et les publier. Tout sera publié en même temps que

nous enverrons les questions supplémentaires. Donc vous savez exactement ce dont nous parlons, il n'y a pas de conversation qui soit dissimulée. Ce sont des questions qui ont été soulevées par la communauté.

KIRAN MALANCHARUVIL : Oui, il est sorti vendredi, ce livre de recettes. C'est pour cela que j'ai commencé par vous féliciter parce qu'effectivement, les choses sont plus claires maintenant mais cela n'a pas toujours été le cas. En tout cas, merci.

J'aimerais simplement appuyer sur les commentaires sur la diversité pour terminer. Je voudrais encourager les représentants de l'organisation et surtout Sally, j'imagine que c'est approprié. J'aimerais vraiment appuyer sur le fait que cela fait cinq ans que je suis d'accord avec toutes les initiatives sur l'engagement et la diversité.

Et puis il y a également la question des femmes avec de jeunes enfants. Ce serait bien qu'on puisse avoir des moyens, une assistance. Pour nous, c'est très compliqué, pour les femmes qui sont jeunes, d'abandonner leur enfant pendant deux semaines, de ne pas avoir de crèche sur place pour que nous puissions amener nos enfants. C'est quelque chose que je demande déjà depuis cinq ans. Je pense que ce serait tout à fait positif pour augmenter la voix au chapitre des femmes jeunes avec enfant.

DUNCAN BURNS : Nous avons une question à distance.

JAMES COLE : Cette question nous vient de John Poole : « Où sont les données ICANN qui montrent la distribution géographique par pays et par région ICANN 1) des enregistrement des noms de domaines et 2) de titulaires de nom de domaine ? Où est-ce que vous publiez ces données de manière très spécifique sur votre site web ? J'ai posé la question à la séance qui a lieu actuellement sur les titulaires des noms de domaine et ils ont évité ma question, ils n'ont pas pu répondre.

DUNCAN BURNS : Nous n'avons pas bien entendu la question, donc nous allons demander à ce qu'elle soit répétée.

JAMES COLE : Quelles sont les données qui montrent la distribution et la diversité par pays, premièrement sur les enregistrements de nom de domaine et deuxièmement, sur les titulaires de nom de domaine ?

AKRAM ATALLAH :

Merci pour cette question. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que nous n'avons pas les données de chaque enregistrement ; nous n'avons pas accès. Mais on pourrait essayer de collecter ces informations. Nous avons ce qu'on appelle un indice des données sur le marché. C'est un projet en cours dans la communauté. Cela permettrait peut-être de nous donner une meilleure idée de la distribution géographique.

Alors je voudrais être clair sur une chose. Pour que nous puissions identifier cette distribution, il faudrait que toutes les informations d'enregistrement, toutes les adresses des titulaires de nom de domaine soient fournies pour pouvoir former cette carte. Nous n'avons pas accès à ces informations. Le WHOIS est une base de données. Ce n'est pas centralisé et nous ne pouvons pas contrôler ceci.

Mais effectivement, nous avons un projet pour avoir davantage d'informations sur le marché. Et effectivement, si la communauté est d'accord, on pourrait mettre en place un projet de ce type.

DUNCAN BURNS :

Autre question à distance. Elle est en espagnol donc je vais vous donner un instant.

INTERPRÈTE :

La question provient de Lima, Pérou. « Chers mesdames et messieurs, merci de l'occasion qui m'est donnée de poser ma question. Je suis Juan du Pérou.

Au Pérou, nous sommes très affectés par la forte campagne de phishing et de fraude réalisées sur l'internet. Depuis des années, nous sommes manipulés par tous ces noms de domaine victimes de fraude. Depuis des années, ces domaines sont utilisés pour faire du phishing. Les explications et preuves sont rapportées au responsable de la lutte contre le phishing. Mais il n'en demeure pas moins qu'ils ne prennent pas de mesures correctives.

Donc lorsque ces personnes prennent des actions, finalement, il n'est plus nécessaire que la fraude soit exécutée et donc il faut que ces sanctions soient immédiates. Mais ce qui nous a le plus surpris, c'est le comportement de Google et Facebook, leur négligence pour éliminer le phishing qui est un fléau sur l'internet et qui n'aide absolument pas à atténuer la fraude sur l'internet.

Conclusion : nous avons noté qu'il n'existe pas de normes qui obligent les parties à prendre des mesures immédiates. À cet égard, la question que j'aimerais poser : que fait l'ICANN face à cela ? Est-il possible que l'ICANN prenne conscience de la situation ? Est-il possible de coordonner des actions conjointes

avec vous pour prendre des mesures face à ces cas étant donné qu'il s'agit d'un cas d'urgence ? Merci.

DUNCAN BURNS :

Akram, est-ce que vous pouvez répondre ?

AKRAM ATALLAH :

Merci pour cette question. C'est un des problèmes majeurs dont nous souffrons sur l'internet, de ces acteurs qui agissent très rapidement sur les noms de domaine, qui ont des logiciels qui donc sont constitués pour les attaques. Et le problème, c'est la rapidité, la rapidité d'action. Il est très compliqué d'agir suffisamment rapidement. Mais nous avons inclus dans le programme des nouveaux gTLD une nouvelle partie au contrat. Chaque TLD doit en fait scanner sa zone pour s'assurer qu'il n'y a pas de programmes frauduleux et ils doivent nous montrer une preuve que ceci a été mis en place. Donc c'est quelque chose qui existe depuis six mois. Et donc maintenant, chaque nouveau TLD utilise ce nouveau programme. L'idée, c'est de faire quelques de préemptif plutôt que de réagir à ces logiciels malveillants.

Par ailleurs, toute l'équipe technologie ainsi que l'équipe conformité ont essayé d'identifier où sont ces acteurs malveillants de manière à ce que nous puissions donner

l'opportunité à la communauté de faire des commentaires là-dessus et d'élaborer des politiques qui permettent de réduire ce type de situation. C'est compliqué mais je pense que si nous travaillons ensemble, nous pourrions trouver de meilleures politiques pour traiter ce problème.

DEAN MARKS :

Dean Marks de la coalition sur la responsabilité

Donc je reviens au RGPD. Je suis désolé mais la question est relativement simple. Hier, il y a eu une déclaration sur l'intention par Mark Monitor. Et en fait, il y a un certain nombre de sociétés qui ont travaillé ensemble pour prendre en compte les lignes directrices de la Commission européenne. Donc l'idée, c'était que cette déclaration devait être plus détaillée et revenir au processus et aux activités de collecte. Et donc je sais que dans le livre de recette, dans la section 7, l'ICANN avait détaillé un petit peu une déclaration d'attention mais ils ne prenaient pas vraiment en compte le côté technique. Donc avec cette déclaration que nous avons soumise, est-ce que ceci sera envoyé aux ADP par vous ? Et est-ce que la communauté pourra y avoir accès également ?

GÖRAN MARBY : Je vais commencer par répondre et après, je passerai la parole à J.J.

Alors d'une manière générale, j'ai énormément de respect pour les APD. Et je sais que dans leur travail, ce que les APD recherchent, c'est les informations que vous nous envoyez. Nous ne sommes pas le seul moyen de communication. Si c'était uniquement nous qui leur fournissait des informations, cela ne leur conviendrait pas. Donc nous leur disons d'où viennent les informations et nous leur communiquons vos informations.

Maintenant, il est tout à fait possible que vous ne soyez pas d'accord avec nous parce que vous ne savez pas tout. Et je comprends. Et c'est pour cela que dans le livre de recettes, il y a des questions par rapport aux désaccords dans la communauté. Donc encore une fois, ce type de questions, nous les posons de manière à ce que vous sachiez quelles sont les questions que nous posons dans un but de transparence.

JOHN JEFFREY : Je ne sais pas si j'ai quelque chose à ajouter. Est-ce qu'il y a autre chose ? Est-ce que vous pouvez clarifier ?

DEAN MARKS : Oui. Ce n'était pas une demande d'analyse que nous avons envoyée. C'était, en fait, une déclaration détaillée sur l'intention

pour être conforme par rapport à ce qui a été reçu à l'ICANN par Hamilton et par la commission. Donc on ne posait pas de questions en fait, on essayait simplement de contribuer de manière à aider la communauté.

Et ma question précise, c'est est-ce que vous en tant qu'ICANN organisation, vous allez soumettre ce que nous vous avons envoyé aux APD ? C'est très simple, c'est soit oui, soit non.

GÖRAN MARBY :

Ils peuvent avoir accès à ces informations. Lorsque nous publions les informations, moi, j'ai énormément de respect pour les APD. Les APD de l'Europe vont lire ce que vous avez dit puisque c'est publié. Je l'ai déjà dit, dans le livre de recettes une des questions que nous soulevons, c'est justement les questions relatives aux différents points de vue de la communauté. Nous en parlons avec les APD, nous leur expliquons.

DEAN MARKS :

Oui. Mais est-ce que notre déclaration d'intention est adéquate dans le cadre de la loi européenne ? Si ce n'est pas ICANN org qui l'envoie directement aux APD, c'est à nous de le faire. C'est simplement cela la question. Est-ce que vous allez envoyer notre déclaration directement aux APD avec le livre de recettes ? C'est une question à laquelle il suffit de répondre oui ou non.

GÖRAN MARBY : Non parce que l'hypothèse de base, ce n'est pas que la réponse sera oui ou non. Nous soumettons les questions aux APD, nous allons prendre toutes ces questions qui ont été posées cette semaine et je vous suis reconnaissant de votre travail mais vous aussi, vous pouvez envoyer vos propres informations directement aux APD. Vous n'avez pas besoin de moi pour le faire. Et je vous demande de le faire depuis neuf mois.

DEAN MARKS : Vous savez que nous avons envoyé des choses directement aux APD, n'est-ce pas ?

GÖRAN MARBY : Avec une grande humilité, je vous demande tout simplement pourquoi est-ce qu'il est absolument crucial que ce soit moi qui envoie ceci aux APD ? Bien sûr que nous allons poser ces questions aux APD, je vous l'ai déjà dit. Mais pourquoi est-ce que vous me demandez à moi de l'envoyer ? Je ne comprends pas ; il y a quelque chose que je ne comprends pas. Je ne comprends pas votre raison.

DUNCAN BURNS :

La raison, c'est qu'en fait, vous avez des reçus, des avis de votre propre firme d'avocats, donc Hamilton, comme quoi les questions que vous posez n'étaient pas suffisamment détaillées, donc c'était simplement dans le but d'aider que nous avons agit de telle manière. Vous aviez dit que vous prendriez les décisions vous-même en tant que PDG. Donc il y a certains éléments que vous allez adopter dans le cadre de la proposition ICANN org et c'est différent des soumissions de la communauté.

GÖRAN MARBY :

Cher ami, tout d'abord, je vous suis reconnaissant pour votre travail. Nous avons été très ouverts, très transparents, nous avons beaucoup dialogué là-dessus. Pour ceux qui sont dans la salle, sachez que nous travaillons très bien ensemble et que j'ai beaucoup de respect pour vous. Mais oui, je vais prendre la décision parce que du point de vue juridique, je suis forcé de prendre la décision. Et c'est avec joie que je le ferai.

Maintenant, vous serez informés avant que je prenne ma décision. Nous allons vous expliquer les différents volets de la décision quand ce sera le moment. Mais nous n'en sommes pas là. Nous prendrons en compte ce que vous avez dit.

Excusez-moi, en fait, mon cerveau est lent ce matin. La question, ce n'est pas de soumettre tout ceci aux APD. C'est simplement que je suis transparent. Je souhaite vous expliquer comment

nous traitons ces informations. Et donc votre point de vue sera pris en compte dans le processus de prise de décisions à l'avenir.

DEAN MARKS : Merci, c'est utile et j'apprécie beaucoup. Vraiment, merci.

JOHN JEFFREY : Est-ce que je peux ajouter quelque chose ?

GÖRAN MARBY : Oui, tout à fait.

JOHN JEFFREY : Alors par rapport à la transparence du projet et par rapport à la question de Kiran également, tous les documents qui ont été rassemblés ont été publiés. Si vous ne les trouvez pas sur notre site web, dites-le nous, je vous en supplie parce que nous essayons de rassembler tout ce qui arrive à icann.org sur le RGPD et de le publier.

Lorsque nous communiquons aux APD, nous nous assurons que tout est visible, que tout est accessible pour eux parce que cela est important dans le processus d'analyse des APD. Et donc nous sommes tout à fait conscients que ceci doit être pris au sérieux.

Par ailleurs, je souhaite m'excuser auprès de votre organisation parce que je crois que Steve Metalitz nous l'a dit pendant la semaine, nous avons mal exprimé une des parties du modèle et donc nous allons répondre de manière officielle. Mais je vous discussion maintenant que je souhaite m'excuser. Et en plus, on était d'accord, donc c'est très positif.

Je m'excuse, il y a beaucoup d'informations qui nous arrivent, il y a beaucoup d'éléments à intégrer dans le modèle et je suis très heureux de savoir maintenant que nous avons fait une petite erreur et que nous en sommes au courant.

Alors à l'avenir, avec ce livre de recettes, nous souhaitons savoir s'il y a certains éléments qui n'ont pas été expliqués dans les annexes, par exemple sur le pourquoi de la collecte des données, sur la question de la rétention des données, s'il y a des déficiences, s'il y a des documents qui appuient certains éléments. Tout ceci est important, surtout pour la transition du modèle intérimaire au modèle définitif.

DEAN MARKS :

Merci beaucoup, j'apprécie la correction que vous avez apportée. C'est très courageux de votre part, d'ailleurs, de parler de la sorte. Et oui, c'est clair, les délais sont courts et nous avons tous énormément travaillé donc je comprends tout à fait. En tout cas, merci beaucoup.

GÖRAN MARBY : Et je dois dire que notre chef du contentieux, John Jeffrey, s'est excusé. Donc moi, j'aimerais quand même mentionner ceci de nouveau au micro pour que ce soit enregistré. Merci beaucoup.

DUNCAN BURNS : Peut-être encore une question ? Nous n'avons plus beaucoup de temps. Merci à tous ceux qui ont posé des questions. Donc l'enregistrement de la séance sera affiché sur le site web et s'il y a des questions qui n'ont pas reçu de réponse, elles seront publiés sur le « Coin du président » sur le site web et vous pourrez donc y avoir accès. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]